

Responsable Relations Presse Groupe : Nathalie Fournier-Christol

E-mail : n.fournier-christol@lectra.com

Tél. : +33 (0)1 53 64 42 37 – Fax : +33 (0)1 53 64 43 40

Propriété intellectuelle : Lectra remporte une victoire en Allemagne

La Cour suprême fédérale allemande à Düsseldorf confirme une contrefaçon de brevet par un concurrent local de Lectra

Paris, le 6 octobre 2015 – Lectra, numéro un mondial des solutions technologiques intégrées pour les industries utilisatrices de matériaux souples — textiles, cuir, tissus industriels et composites —, annonce qu'une machine d'un concurrent allemand a été définitivement déclarée comme contrefaisant un brevet Lectra protégeant une solution de découpe dédiée aux airbags tissés (*one piece woven* ou OPW) en Allemagne.

La décision de la Cour allemande (juillet 2015) est finale et déclare que la machine de découpe d'airbags OPW du concurrent utilise les enseignements techniques du brevet EP 1 321 839 de Lectra. La Cour reconnaît ainsi de fait la violation du brevet. Le brevet de Lectra décrit une machine de découpe d'airbags OPW intégrant trois éléments : un système de découpe à la volée de modèles dans une feuille de tissu ; un système de vision pour localiser à la volée sur cette couche de tissu des points de référence liés à ces modèles ; ainsi qu'un système de contrôle qui permet la découpe d'un modèle en même temps que le système de vision localise le point de référence suivant, et ce tandis que la feuille de tissu avance de manière continue sur la table de découpe.

La Cour suprême fédérale allemande avait déjà confirmé la validité du brevet de Lectra en septembre 2014. Le brevet est actif jusqu'en décembre 2022 et couvre l'Allemagne, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, le Japon, le Portugal et la République Tchèque. Lectra considère que l'utilisation d'une machine contrefaisante dans ces pays viole ses droits de propriété intellectuelle et utilisera tous les moyens légaux à sa disposition pour faire respecter ces droits.

L'innovation fait partie intégrante de l'ADN de Lectra. En dix ans, l'entreprise a investi 180 millions d'euros en recherche et développement, ce qui représente 9 % de son chiffre d'affaires. Cet effort permanent a notamment permis à Lectra de développer des solutions dédiées à la découpe d'airbags qui garantissent qualité et sécurité tout en protégeant les marges des fabricants grâce à des niveaux exceptionnels de productivité. Elles sont utilisées par les plus grands équipementiers automobiles mondiaux, à qui elles offrent un avantage compétitif majeur.

A propos de Lectra

Lectra est numéro un mondial des solutions technologiques intégrées pour automatiser, rationaliser et accélérer les processus de conception, de développement et de fabrication des produits des industries utilisatrices de matériaux souples. Lectra développe les logiciels et les systèmes de découpe automatique les plus avancés et propose des services associés, spécifiques à un ensemble de grands marchés dont la mode (habillement, accessoires, chaussure), l'automobile (sièges et intérieurs automobiles, airbags), l'ameublement, ainsi qu'à un large éventail d'autres industries telles que l'aéronautique, l'industrie nautique, le secteur de l'énergie éolienne et les équipements de protection des personnes. Avec un effectif de 1 500 personnes, Lectra accompagne 23 000 clients dans plus de 100 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de € 211 millions en 2014. Lectra est cotée sur Euronext.

Pour de plus amples informations, visitez notre site www.lectra.com